

448 personnes

sont expulsées de lieux de vie informels
tous les jours depuis le début de la crise sanitaire.
Il est urgent de trouver des solutions dignes !

Paris, le 10 novembre 2020

En France, aujourd'hui, des milliers de personnes sont contraintes de vivre dans des habitats de fortune : des bidonvilles, des squats, des tentes... Chaque année, de nombreuses expulsions viennent les précariser davantage. **Dans son nouveau rapport annuel, l'observatoire inter-associatif des expulsions collectives de lieux de vie informels a recensé 1079 expulsions du 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020, en France métropolitaine. Et le contexte de la crise sanitaire n'a pas enrayé ces pratiques !**

Depuis le 17 mars, dans ce contexte et malgré la prolongation de la trêve hivernale, 699 expulsions ont eu lieu, renforçant des conditions de vie indignes. Ce sont, **en moyenne, 448 hommes, femmes et enfants qui sont expulsés, chaque jour et de manière répétée pour un certain nombre de ces personnes. Pour 84% des expulsions, la majorité des personnes n'a reçu aucune proposition** de logement, ni même de mise à l'abri ou d'hébergement, entraînant un retour à la rue, de l'errance, une rupture des suivis médicaux et sociaux et, souvent, la réinstallation dans d'autres bidonvilles ou squats. De surcroît, ces retours à l'errance en temps de pandémie viennent accroître le risque sanitaire.

Pendant cette période de crise sanitaire, 86% des expulsions ont été recensées dans le Calais (Calais et Marck) et la ville de Grande-Synthe, territoires dans lesquels les pouvoirs publics ne s'efforcent même plus de justifier ces pratiques. Les autres expulsions ont concerné 97 lieux, habités en moyenne par 93 personnes, pour la plupart des familles roms ou perçues comme telle, et font quant à elles le plus souvent suite à des procédures juridiques. Certaines personnes connaissent ainsi plusieurs expulsions par an, par mois, voire par semaine.

Pareil constat, notamment en temps de crise sanitaire mondiale, pousse **les associations de l'Observatoire à demander de nouveau que des solutions de logement dignes et pérennes soient proposées à chaque habitant**, quel que soit son origine, sa situation administrative, ses projets et ses besoins. **Il est vital que les pouvoirs publics se saisissent de cette question, pour enrayer l'une des manifestations les plus dures de la crise du logement.**

À propos de l'observatoire inter-associatif des expulsions collectives :

Ce collectif recense depuis 2 ans les expulsions de lieux de vie informels en France métropolitaine. Il est composé de plusieurs associations : la Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, la Ligue des Droits de l'Homme, le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, la Plateforme des Soutiens aux Migrants, Human Rights Observers, la FNASAT et l'Association Nationale des Gens du Voyage Citoyens.

Contacts presse :

Médecins du Monde : Margaux Lesage margaux.lesage@medecinsdumonde.net - 06 30 52 82 34

Fondation Abbé Pierre : Anne Lambert de Cursay alambertdecurday@fap.fr - 06 23 25 93 79

